



de Belgique à

**Attestation d'installation commune pour les membres de la famille du personnel diplomatique et consulaire ou les personnes envoyées en mission de coopération.**

(art. 18, §3, 7° & 8°, AR du 16.07.1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers)

de Belgique à déclare sur la base des données et documents disponibles, que

Nom :  
Prénoms :  
Né à  
Le  
Numéro du Registre national

appartenant à la catégorie de personnes mentionnées à l'art. 18, §3, 7° ou 8° de l'arrêté royal du 16.07.1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers résidant à l'étranger à

cohabite à l'adresse ci-dessus avec

**MEMBRE DE LA FAMILLE UNI PAR UN MARIAGE OU PAR UN PARTENARIAT ENREGISTRÉ**

Nom :  
Prénoms :  
Né à  
Le  
De nationalité

**MEMBRES DE LA FAMILLE**

Nom :  
Prénoms :  
Né à  
Le  
De nationalité  
Lien de parenté

Nom :  
Prénoms :  
Né à  
Le  
De nationalité  
Lien de parenté

Nom :  
Prénoms :  
Né à  
Le  
De nationalité  
Lien de parenté

Nom :  
Prénoms :  
Né à  
Le  
De nationalité  
Lien de parenté

Cette attestation a été établie sur base de documents probants présentés par l'intéressé.

Délivrée à le

